ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 36370

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la recommandation formulée dans le rapport du groupe d'experts intitulé « prise en charge médicale des personnes infectées par les VIH » consistant à mener des études épidémiologiques en milieu carcéral et dans le champ de la santé mentale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition et, le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36370
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 2008, page 10136
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)